



Le Budget

Le pont de Vic sous surveillance

Jeanne Vigier : résistante

L'offre de soins sur la commune



Vivre Ensemble

Environnement

Culture

Economie

www.lebuissondecadouin.fr



Reliant la **rivière Dordogne** au centre bourg (près de la place Deguilhem), le Chemin de la Virade est depuis la création de notre commune, un chemin rural indispensable et pourtant peu utilisé.

Plusieurs projets se sont succédés pour donner à ce chemin la place qu'il mérite dans le paysage naturel qu'il traverse et son utilité envers toutes celles et ceux qui souhaitent rejoindre **la plage de Vicq** au Centre bourg en se déplaçant à pied ou à vélo.

Considérant **la gare du Buisson** comme essentielle dans la logique des déplacements doux pour la pratique du vélo, **la CCBDP** a proposé à la Commune de s'emparer d'un projet de réhabilitation de ce chemin afin de relier la gare du Buisson au tracé du **Vélo Route Voie Verte**, qui arrivera en rive droite au **pont de Vicq**.

Des études et des travaux démarreront dès cette année pour l'aménagement de cette portion de plus d'un kilomètre afin de correspondre au cahier des charges des Vélos Routes Voies Vertes, et permettre ainsi aux piétons et cyclistes de rejoindre en toute sécurité les rives de la Dordogne.

Véritable **atout touristique**, mettant en valeur notre bourg et ses commerces, notre gare SNCF, nos paysages de rivière, ce chemin aménagé et accessible (y compris aux fauteuils roulants) sera normalement mis à la disposition du public en fin d'année 2023.

Une **rencontre avec les propriétaires riverains** aura lieu prochainement afin de déterminer très exactement l'assiette du chemin. Des bornages pourraient être rendus nécessaires, pouvant allonger légèrement les délais pour le démarrage des travaux.

Le coût estimé des travaux (environ 170 000 € TTC) sera supporté par la **Communauté des Communes Bastides Dordogne Périgord**, dans le cadre de sa compétence de développement des Vélos Route Voies vertes, avec le concours de la **Région Nouvelle Aquitaine** et du **Département**.

Jean-Marc GOUIN
Président de la CCBDP

2 - LE CHEMIN DE LA VIRADE

5 - UNE CLASSE SAUVÉE À L'ÉCOLE

5 - L'IRRIGATION EN 2023

6 - LE BUDGET 2023

8 - LE PONT DE VIC SOUS HAUTE SURVEILLANCE

10 - LA GRAPPE DE CYRANO

11 - LES FLORALIES DE CADOUIN

12 - LA MARPA DE LA TOUR CHAUSSADE

12 - LE CENTRE DE SANTÉ SAINT VINCENT DE PAUL

13 - BIEN VIVRE À L'EHPAD DE CADOUIN

14 - LA MAISON MÉDICALE SIMONE VEIL

14 - LE CENTRE SOCIAL FRANÇOIS MEULET

15 - L'ASSOCIATION L.O.G.I.S.

15 - FORMATIONS À L'USAGE DU DÉFIBRILLATEUR

16 - LA BIBLIOTHÈQUE RÉAMÉNAGÉE

16 - RÉSIDENCE D'ARTISTES

16 - LE CINÉMA SE PROJÈTE EN 2023

16 - DÉRATISATION DU COMPOSTEUR COLLECTIF

17 - BORNE DE RÉCUPÉRATION TEXTILE

18 - LA PAGE DES PROS

19 - RÉOUVERTURE DU PAC APRÈS TRAVAUX

20 - JEANNE VIGIER - LA RÉSISTANTE

21 - RAPPEL À LA LOI SUR LE STATIONNEMENT

22 - AGENDA ESTIVAL

24 - ÉTAT-CIVIL

24 - LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT

Directrice de publication :

Marie-Lise Marsat

Comité de rédaction :

Marianne Beyne
David Faugères
Eva Florès
Michèle Fourteaux

Jean-Marc Gouin
Maryline Koegler
Jean-Michel Leclercq
Marie-Lise Marsat

Conception :

Jean-Michel Leclercq

Mairie du Buisson de Cadouin
4, Rue François Meulet
24480 Le Buisson de Cadouin
05 53 22 00 41
accueil@lebuissondecadouin.fr

www.lebuissondecadouin.fr
@lebuissondecadouin



Le mot de Madame la Maire



Mesdames, Messieurs,

Mars 2020, déjà trois ans, trois années où j'ai pu découvrir les fonctions d'une cheffe d'équipe au service de la commune.

Un début de mandat freiné par la pandémie mais utilisé à tracer les objectifs et les projets : études, acquisitions, transfert de la mairie, aménagement d'un espace végétalisé de stationnement, installation des ateliers municipaux et autres investissements (décrits au fur et à mesure, dans les bulletins municipaux précédents).

Aujourd'hui, notre travail s'inscrit dans le cadre de l'**O.R.T.***, signée le 14 avril dernier avec les services de l'Etat, la Communauté de Communes, et les communes de Beaumontois et Lalinde, et dans le programme PVD (*Petites Villes de Demain*).

Toutefois, notre engagement est ponctué de difficultés : augmentations tarifaires telles que nos projets prennent du retard. Désormais, chaque dossier engagé est limité à cause de marchés publics infructueux. Nos entreprises souffrent de difficultés massives qui ne leur permettent pas de s'engager lors des appels d'offres lancés au sein des marchés publics, les prix des matériaux sont irréguliers et toujours à la hausse, c'est une immense difficulté pour elles et en conséquence pour nous. A cela s'ajoute l'augmentation des taux d'intérêt qui réduit la capacité d'endettement de la Commune.

Pour faire face à cette conjoncture économique, le programme « Petites Villes de Demain » nous permettra de garder l'ambition qui nous anime. Les travaux du préau de l'école commenceront cet été, le stationnement de l'Avenue d'Aquitaine offrira bientôt un confort supplémentaire aux automobilistes.

Mon dévouement reste entier. Je souhaite poursuivre les dossiers entrepris (agrandissement de la maison médicale, routes, pôle culturel, logements...) et, accompagnée par un Conseil Municipal dynamique, l'Etat et la Communauté de Communes, je réussirai.

L'été arrive avec la vague attendue de touristes et de vacanciers venus de tous les coins de France et d'Europe. Grâce aux professionnels du tourisme, mais aussi de l'ensemble des bénévoles qui font vivre nos villages, je souhaite que tous trouvent notre commune accueillante.

Je remercie toutes celles et ceux qui s'engagent pour cela et je souhaite à tous un bel été.

J'ai aussi besoin de vous tous pour accompagner, dans un esprit respectueux, cette volonté de réussite et d'attractivité.

Profitez pleinement de ceux que vous aimez, et sachez que je reste à votre écoute.

Marie-Lise Marsat

* **O.R.T.** (*Opération de Revitalisation de Territoire*)

Nouvel outil à disposition des collectivités locales pour mettre en oeuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter contre la dévitalisation des centres villes (rénovation logements, locaux commerciaux et artisanaux...).





Le mot des maires délégués

Chères Paleyracoises,
chers Paleyracois,

Chères Caduniennes,
chers Caduniens, chers amis,

Avec les beaux jours, Paleyrac prépare les festivités.

Le 10 juin, nouvelle édition de Paleyrac'Cordes, notre jeune festival de musique d'instruments à cordes. Plus d'une trentaine de groupes se croiseront sur quatre scènes et nous régaleront de musiques très variées. Vous pourrez vous restaurer sur place, frites, saucisses, boissons et plus encore. Comme l'an passée, l'entrée est gratuite.

Le 5 août, repas spectacle organisé par le **Comité de Jumelage** du Buisson de Cadouin et Sainte-Marceline au Québec, sur réservation au prix de 25€ la soirée.

Bien entendu, comme chaque année, il y a le **concours de pétanque le 15 août** suivi en soirée d'une auberge espagnole.

Depuis avril, un nouveau food truck, le « Gibbon Voyageur », se gare le lundi soir devant la boucherie Arvouet à la sortie du Buisson de Cadouin direction Sarlat, et le samedi soir sur la place du cinéma. Les propriétaires, Martha et Nicolas, sont Paleyracois. Ils vous proposent des tacos aux goûts exotiques, mariés avec les produits de notre terroir.

Suite au **contrôle de l'entreprise Bodet** chargée de l'entretien des cloches, il s'avère que celle de l'église a besoin de se refaire une santé. Quand ? Comment ? Nous ne le savons pas encore, mais sachez que tout sera mis en œuvre pour que cette restauration soit faite dans les meilleurs délais.

Le **défibrillateur** est désormais installé. Il se trouve à droite de la mairie de Paleyrac. Il peut sauver des vies ! Certains Paleyracois ont d'ailleurs participé à une formation dédiée au maniement de cet appareil au Buisson. D'autres formations pourront être proposées dans les mois à venir. N'hésitez pas à vous y inscrire.

La mairie a été fermée à plusieurs reprises pour des formations ou des congés, mais n'hésitez pas à y venir me voir le vendredi après-midi, ou à prendre RDV.

Je vous souhaite un bel été !

Eva Florès

En mars dernier, un **nouveau défibrillateur** a été installé devant l'**Office de Tourisme** à Cadouin. Cet appareil est automatique et vous explique la marche à suivre, mais il nécessite toujours les gestes de premiers secours et notamment le massage cardiaque. Nous avons proposé, suite à son installation, une formation où sont venues une vingtaine de personnes. Nous allons proposer cet automne à la fois **une autre formation spécifique pour l'utilisation du défibrillateur, et une autre session plus longue de premiers secours**. Vous serez informés mais nous vous encourageons à vous inscrire en mairie. **Ces premiers gestes peuvent sauver des vies !**

La saison festive a débuté par les **Floralies du 8 mai** qui se sont déroulées sereinement (cf article page 11).

Plus d'une quinzaine de nouveaux foyers se sont installés dans le village ces trois dernières années. Nous les invitons chaleureusement à participer et à s'impliquer dans les associations nombreuses et diverses de la commune.

La **Société de Chasse** vient, par exemple, de renouveler ses statuts afin de « privilégier les propriétaires ou résidents » de la commune. Les **Amis de Cadouin** ont pu organiser leur sortie annuelle ce printemps aux Forges de Savignac-Ledrier, et sur le site d'extraction de kaolin à La Coquille. Ils coorganisent une résidence d'artistes avec l'**Auberge de Jeunesse** et la Municipalité début juin avec un concert de restitution le vendredi 9 juin à l'église. L'association prépare pour le 30 septembre un colloque sur le thème de l'abbaye et de sa forêt. L'**Œil Lucide** organise son festival annuel de cinéma fin juin. Le **Foyer Rural** vous invite à son vide-grenier du 1er dimanche de juillet et à son festival d'orgue en septembre. Le **Cinéma Lux** vous proposera deux séances en plein air. Et bien entendu le **Comité des Fêtes** et l'**association Localement Vôtre** organisent les marchés nocturnes tous les jeudis en juillet et août. Nous n'avons pas pu citer toutes les manifestations. Suivez l'actualité sur l'agenda de la commune et les réseaux sociaux.

Nous vous souhaitons un très bel été..

David Faugères



Une classe sauvée à l'école

Le samedi 4 mars, lors du Conseil Municipal, Madame la Maire, Marie-Lise Marsat, a pris la parole afin de présenter un **moratoire concernant l'annonce d'une suppression de classe à l'école primaire** à la rentrée 2023. Ce moratoire a bien évidemment été voté à l'unanimité. Le texte est consultable sur le site Internet municipal.

La **mobilisation** a ensuite pris le relais : Madame la Maire accompagnée de l'adjointe à l'éducation Maryline Koegler, ainsi que de Conseillers Départementaux membres du CDEN (*Conseil Départemental de l'Education Nationale*), de représentants de syndicats, d'associations représentant les parents d'élèves et parents d'élèves en situation de handicap.

Madame la Maire du Buisson de Cadouin et Monsieur le Maire d'Uval, Eloi Compoint, étaient présents à Périgueux le 9 mars, pour **défendre une classe sur notre « Regroupement concentré »** voté dans les deux Communes en février. La Municipalité doit poursuivre son travail sur le logement, critère qui, avec l'emploi, sont indispensables pour une installation des familles sur notre bassin de vie et donc sur les effectifs de notre école.

Nous nous sommes mobilisés nombreux autour de notre école. Et **nous remercions tous ceux qui ont collaboré à la sauvegarde de la classe menacée** pour conserver 6 classes.

Au final, une **belle victoire pour notre village !**

Jean-Michel Leclercq



Vote à l'unanimité du moratoire lors du Conseil Municipal.

L'irrigation en 2023

A l'heure où **la pénurie d'eau est annoncée**, il est important de souligner l'action de la Commune en faveur de son réseau d'irrigation.

Alors que le réseau Est (secteur de Paleyrac) est géré par une ASA, et donc autonome, le réseau Ouest reste en gestion communale.

Le **vieillessement de l'infrastructure d'irrigation** entraîne malheureusement des pannes régulières. Malgré cela, le Conseil Municipal réaffirme le **soutien de la Commune à tous les utilisateurs** : maraîchers, agriculteurs et particuliers.

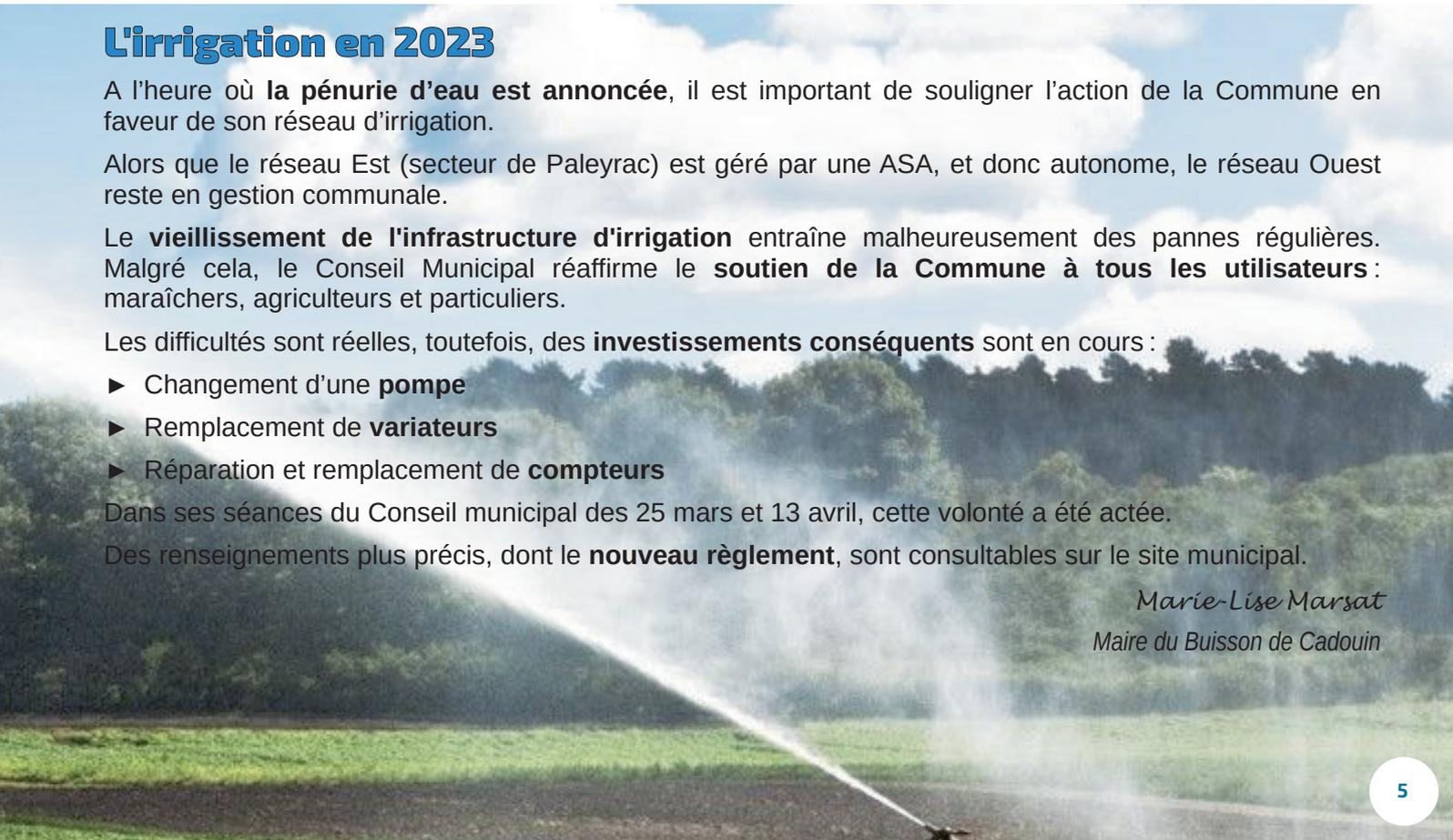
Les difficultés sont réelles, toutefois, des **investissements conséquents** sont en cours :

- ▶ Changement d'une **pompe**
- ▶ Remplacement de **variateurs**
- ▶ Réparation et remplacement de **compteurs**

Dans ses séances du Conseil municipal des 25 mars et 13 avril, cette volonté a été actée.

Des renseignements plus précis, dont le **nouveau règlement**, sont consultables sur le site municipal.

Marie-Lise Marsat
Maire du Buisson de Cadouin





Budgets 2023

Entre rationalité et arbitrages

Le 13 avril dernier, le Conseil Municipal a voté son Budget Primitif pour l'année 2023.

Des Commissions des Finances réunissant les élus municipaux, ont permis l'élaboration d'un **budget principal équilibré, rationnel et tourné vers l'investissement**.

Elaboré à partir du résultat de l'exercice 2022, il est donc nécessaire de revenir sur les comptes administratifs de l'an passé (votés en février et validés par le Trésor Public) pour bien comprendre ce nouveau budget 2023.

En 2022, les budgets annexes (irrigation ouest, cinéma, patrimoine loué, chaufferie bois de Cadouin) et le budget principal de la Commune ont dégagé globalement des excédents qui ont été reportés pour chacun d'eux sur l'exercice courant (2023).

En 2022, le budget principal de la commune faisait apparaître un **excédent cumulé** (fonctionnement et investissement) de 535 245 €.

Les charges à caractère général (563 700 €) et celles du personnel (844 905 €) ont évolué de manière maîtrisée, se limitant à une inflation des prix et une **augmentation du point d'indice de la fonction publique** pour le personnel, décidée par le gouvernement au 1er juillet 2022.

Les recettes de fonctionnement ont pour leur part légèrement augmenté portant les recettes fiscales à 1 155 678 € et les dotations diverses de l'Etat à 584 331 €.

En 2022 les dépenses d'investissement réalisées

se sont élevées à 252 059 € et ont généré des restes à réaliser (préfinancements) de 273 112 € qui ont été repris dans le budget 2023.

L'annuité de la dette (amortissement) s'est élevée en 2022 à 68 977 € et les intérêts versés d'un montant de 20 065 €.

Notons enfin la **contribution de la commune à l'équilibre de certains budgets annexes** à hauteur de 103 531 € (Cinéma et Irrigation Ouest).

Le budget principal 2023 a donc été débattu et voté, en tenant compte des **incertitudes liées aux tensions inflationnistes et aux augmentations de coûts énergétiques** jamais vues jusqu'alors.

Face à ces incertitudes, le Conseil Municipal a choisi la prudence et la **prise de mesures importantes** afin de **baïsser drastiquement les consommations de fluides, d'énergies (électricité, gaz) et de carburants**.

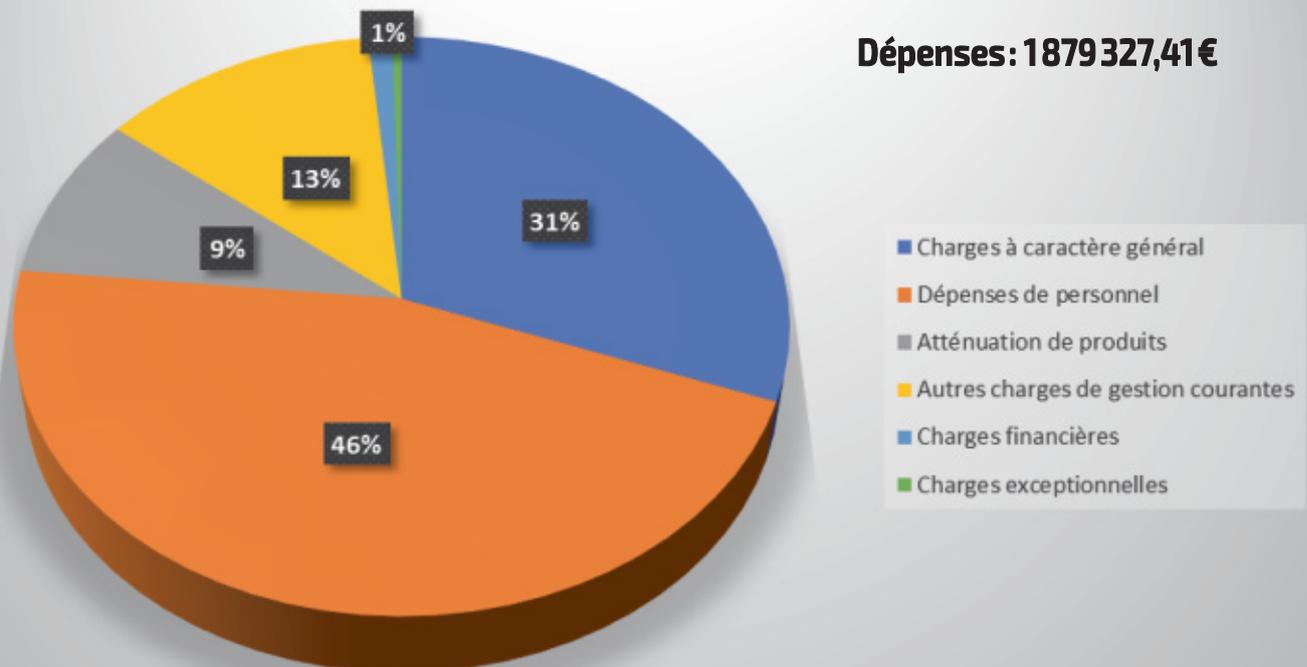
Malgré cela, les augmentations vertigineuses de ces coûts engendrent pour l'année 2023 une hausse prévisionnelle de nos charges à caractère général de près de 20 %.

Les charges de personnel n'augmentent que de 2,46 % par rapport au budget 2022. Cette augmentation, liée essentiellement aux évolutions naturelles des carrières, reste très mesurée et permet à la collectivité de limiter les charges de personnel en deçà du seuil de 50 %.

Les recettes de fonctionnement évoluent avec un **rattrapage de l'inflation** sur les bases d'imposition 2023, portant les recettes tirées des impôts locaux à 1 208 342 €.

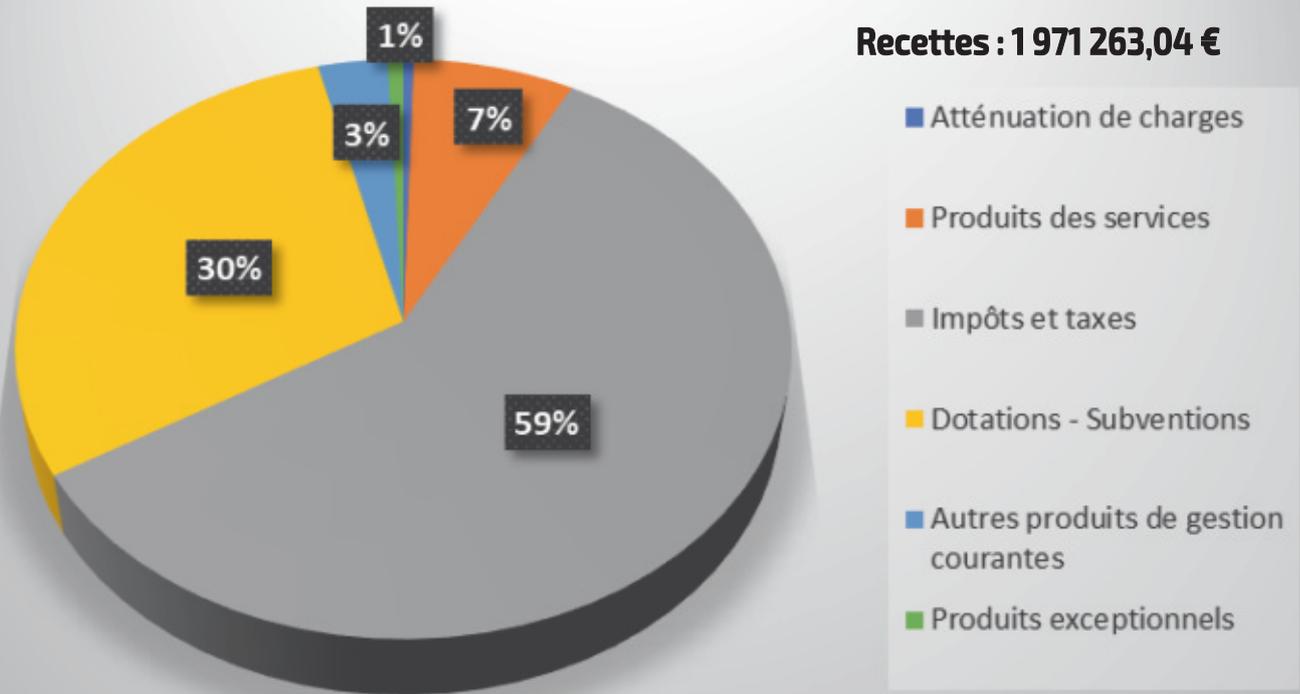
Répartition des dépenses de fonctionnement 2022

Dépenses: 1879327,41€



Recettes de fonctionnement 2022

Recettes : 1 971 263,04 €



Les **bases d'imposition** (servant au calcul des taxes locales), **augmentent de plus de 7%** sur l'année 2023. Ce **taux d'augmentation, fixé par l'Etat**, permet de compenser en partie la hausse des dépenses liées à une inflation brutale sur les derniers mois.

A noter que **le Conseil Municipal n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition des taxes locales**, souhaitant tenir compte de l'évolution forte des bases et des difficultés financières que connaissent déjà de nombreuses familles.

Les différentes dotations de l'Etat évoluent peu et demeurent incertaines (remplacement de la taxe d'habitation par des compensations forfaitaires). C'est pourquoi le Conseil Municipal a souhaité retenir par prudence, des montants similaires à ceux de 2022 dans son budget primitif 2023.

Malgré ces incertitudes, le Conseil Municipal a souhaité **poursuivre ses efforts dans les investissements** sur la commune.

Ainsi le montant programmé des opérations d'investissements pour 2023 s'élève à environ 700 000 €. Parmi elles, notons deux grosses opérations qui concernent la **création de deux logements locatifs sur Paleyrac** et **l'extension de la Maison médicale du Buisson**.

D'autres investissements sont prévus notamment sur le préau de l'école, l'adressage, des travaux d'aménagements et d'équipements d'espaces publics...

Ces investissements seront financés par des subventions de l'Etat, de la Région et du Département,

laissant à la charge de la commune une part d'auto-financement, elle-même financée par de l'emprunt et une part des excédents reportés de l'année 2022.

En conclusion, le travail des Commissions des Finances a permis aux élus municipaux de se prononcer sur un **budget principal rationnel et dynamique**. Les craintes d'une inflation persistante en 2023, nous amène cependant à **la prudence**.

La volonté de la Municipalité d'investir dans la transition écologique, dans la mobilité et l'attractivité de la commune, est bien présente dans les choix et la construction de ces budgets 2023.

Les réflexions et études sur les « grands projets » de la Commune (médiathèque, Centre d'interprétation de la Grotte de Cussac, aménagement de l'avenue de la Dordogne) se poursuivent avec l'accompagnement de l'État, la Région, le Département et la CCBDP).

Jean-Marc Gouin
Adjoint aux Finances

Le budget 2023 en bref:

- ▶ Une augmentation du point d'indice par l'Etat, et donc des charges de personnel
- ▶ Une augmentation des coûts énergétiques
- ▶ Une augmentation exceptionnelle des bases d'imposition par l'Etat
- ▶ L'incertitude concernant les dotations de l'Etat
- ▶ Malgré tout, des excédents permettant des investissements raisonnables

Le Pont de Vic sous haute surveillance

Le Pont de Vic est un **ouvrage départemental** en maçonnerie de **150 m de long** permettant à la RD51E2 de franchir la Dordogne sur la commune du Buisson de Cadouin.

Il a été construit dans les années 1890 et est constitué de 5 voûtes en maçonnerie. L'ouvrage a été élargi à partir de 1938 par la mise en place d'une structure en béton armé (tablier) formant encorbellement.

La largeur hors tout de l'ouvrage est de 7,45 m. La chaussée sur l'ouvrage est de largeur 5,25 m. Elle est bordée par 2 trottoirs béton de largeur 0,78 m. Le pont supporte une circulation actuelle de l'ordre de 4 600 véhicules/jour dont 360 poids lourds/jour.

L'élargissement de l'ouvrage par la structure en béton armé est **en mauvais état**, et présente des venues d'eau depuis les joints des trottoirs et des aciers apparents corrodés.

Ces sont des **désordres structurels évolutifs**, qui altèrent la capacité portante de l'ouvrage, en particulier sur les parties du tablier en encorbellement qui supportent une partie de la chaussée et les trottoirs.

Sur la base des investigations *in situ* permettant de déterminer les caractéristiques mécaniques des

matériaux, l'étude de portance de l'ouvrage confiée au bureau d'études GETEC conclut au fait que **les parties de chaussée en encorbellement et les trottoirs ne sont pas aptes à supporter des tonnages supérieurs, respectivement, à 19 t et à 6 t**. La partie centrale de la chaussée au droit des appuis et des voûtes maçonnées sur une largeur de 4,06 m n'est pas, quant à elle, limitante (cf. croquis ci-dessous).

Dans un premier temps, **des restrictions de circulation vont être rapidement mises en place** par le Département pour assurer la pérennité du pont de Vic et la sécurité des usagers.

Parallèlement, des études de confortement de l'ouvrage sont menées par le Département pour permettre d'**augmenter sa capacité portante** et d'intégrer, dans la mesure du possible, **les modes de déplacement doux**. Les travaux ne pourront être engagés qu'après ces études techniques et les autorisations administratives nécessaires.

Jacques Forest

Directeur adjoint - CD24

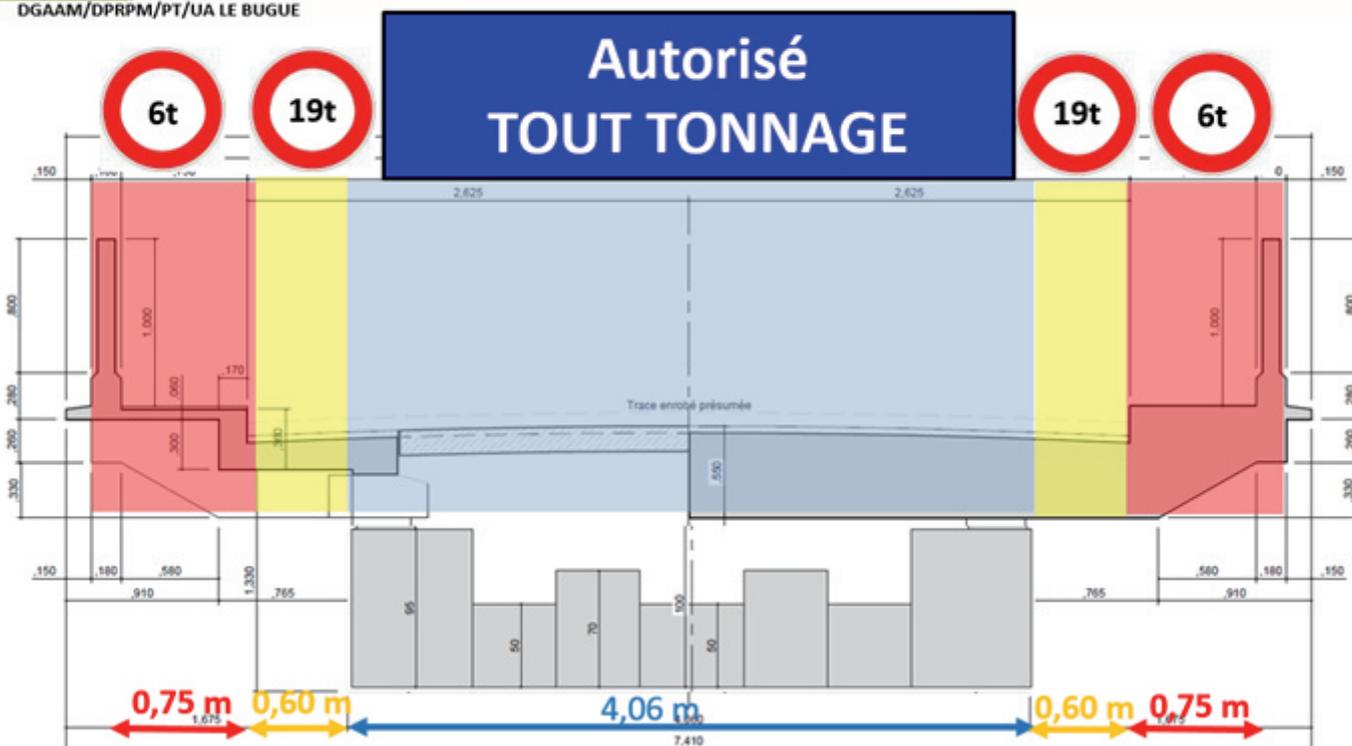
Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités

Pôle Ingénierie



Synthèse des limitations de tonnage à mettre en œuvre

Coupe transversale de la structure du pont de Vic



Une histoire de Pont...

Il y a quelques 150 ans, **on traversait la rivière Dordogne à gué ou en bac**. A cette époque, sur le parcours Siorac/Calès, huit bacs sont en service dont cinq à traîlle (glissant le long d'un câble tendu entre les deux berges), ce qui n'était pas le cas de celui de Vic.

Un pont, il y en avait un à Siorac. Construit en 1846, puis détruit en moins de 6 minutes par une énorme colère de la Dordogne, il est reconstruit en 1857. C'était un pont à péage.

La **mise en service de la gare du Buisson** en 1864 va rapidement développer le commerce et la circulation. La voie menant de Vic à la gare, simple chemin rural, est empierrée puis classée voie d'intérêt communal n°8.

En 1882, la construction des chemins de Limeuil à Vic, du Bugue à Vic, et de Vic au Coux, facilitant la circulation, va conduire à **l'engorgement du bac de Vic**, vite saturé par l'augmentation du trafic.

L'idée d'un pont s'impose !

Le 16 novembre 1890, le Conseil Municipal approuve le budget de petite vicinalité comportant un emprunt de 13 500 francs pour construire le pont.

Prévoir le raccordement du pont au réseau de voirie nécessite quelques aménagements et achats de terrains qui vont générer de longs pourparlers avec les propriétaires soucieux de vendre leurs biens au mieux.

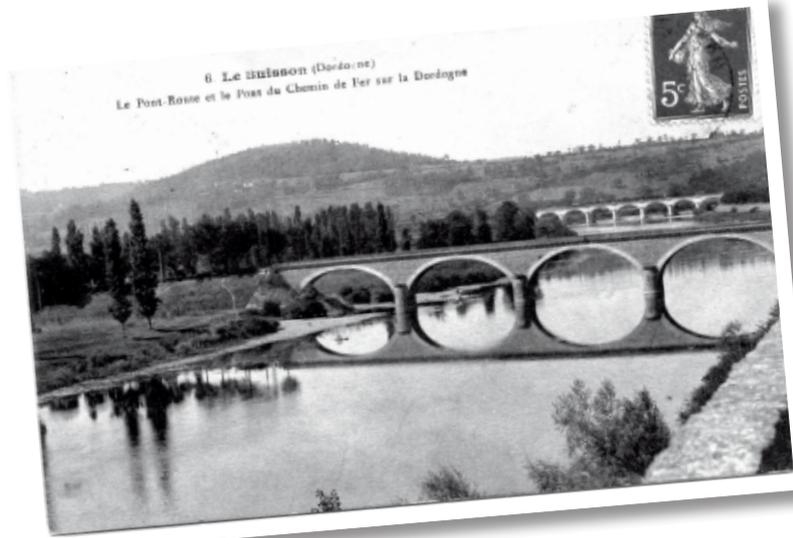
La **mise en adjudication des travaux** a enfin lieu le 12 février 1891.

Les entreprises Mazeaud frères et Laroudie ont 5 mois (mai à octobre) pour réaliser l'ouvrage qui comprend : 2 culées, 4 piles de 3 m de large et 6 arches de 26 m d'ouverture pour une longueur de 156,70 m, dont une chaussée de 2,40 m, 2 trottoirs de 0,60 m, soit 3,60 m entre les parapets.

Les travaux préliminaires nécessitent d'**importants dragages et fouilles**. Il faut dégager 1400 m³ de sable et de pierres concassées.

Un imprévu de taille !

Côté Saint-Chamassy, là où l'on doit ancrer la culée, une cavité inattendue dans le rocher pose problème et nécessite la pose de 31 pieux de bois



sur lesquels est coulée une dalle de béton.

Deux carrières sont ouvertes. A Roc-Long et Cabans seront extraits 783 m³ de moellons, 913 m³ de pierres et de terre pour la maçonnerie de remplissage, 130 m³ de pierres de taille pour les clés de voûte, 350 m³ de bois pour les étais et les cintres et 2500 kilos de fer pour les dalles et les échelles.

La 1ère pierre a été posée le 12 juillet 1891, la dernière clé de voûte le sera le 18 novembre 1891.

Le service de pilotage mis en place durant les travaux pour guider les gabarres s'est arrêté le 31 janvier 1892.

Place à la fête !

Le 4 septembre 1892 a lieu la **fête d'inauguration**. Le Préfet, le Sous-Préfet se déplacent et sont reçus en gare du Buisson.

Un grand banquet se déroule aux abords du pont (4 francs par personne).

Les jeux de l'après-midi sont suivis par l'illumination du pont et de ses abords, d'un feu d'artifice et d'un bal champêtre. Coût total : 770,90 francs partagés entre Cabans et Saint-Chamassy.

Elargissement.

En 1938, la circulation devient difficile sur le pont trop étroit pour les nouveaux véhicules. Les Etablissements Fourré & Rhodes sont chargés de l'élargissement.

Les **travaux sont effectués durant l'hiver 1938/1939**. A l'aide de 54 poutres en béton la largeur entre parapets est portée à 6,75 m soit une chaussée de 5,25 m et deux trottoirs de 0,75 m.

Aujourd'hui notre pont est un vieux monsieur malade qui appelle des soins...

Michèle Fourteaux





Nouveau succès pour la 36ème édition de la Grappe de Cyrano

C'est sans conteste l'un des plus gros événements de notre territoire. Il fait venir de nombreux participants de toute la France et même au-delà. Il implique chaque année une organisation hors du commun pour le **MC Grappe de Cyrano**, et les nombreux intervenants, qu'ils soient officiels, volontaires ou bénévoles.

Il contribue à faire connaître le Buisson de Cadouin. Bref, c'est un événement qui fait grand bruit chaque année !

La **Grappe de Cyrano** est un ENDURO CLASSIC INTERNATIONAL qui accueille, chaque année, environ 600 pilotes de tous niveaux... du Champion du monde à l'amateur. Cette classique se déroule sur deux jours de course.

Ce sont environ 450 km de parcours de liaison avec 4 spéciales chronométrées par jour, près d'un millier de bons repas servis aux pauses méridiennes !

Une logistique « poids lourd »

Son organisation fait intervenir environ 250 bénévoles sur l'ensemble du week-end afin que tout se déroule au mieux, pour les participants et le public venus nombreux. Une forte logistique humaine et matérielle est nécessaire, tant au niveau administratif, que sur le plan des travaux des spéciales.

De la sécurité au plus près de chacun

Une équipe de médecins à moto est présente sur le parcours, ce qui offre une grande sécurité pour les pilotes lorsqu'il y a un accident sur des zones en retrait et peu accessibles, ainsi que sur les spéciales. Cela permet une intervention rapide des secours.

La Croix Rouge (25 personnes) est monopolisée, 5 ambulances/jour, une équipe de signaleurs, des chronométreurs et bien entendu des officiels de la FFM.

Crédit photo AS Nival



Des animations pour les plus jeunes

Cette année encore, les plus jeunes ont profité d'un espace qui leur était dédié. Ils ont pu s'essayer à la conduite de petits véhicules adaptés sur un circuit fermé en toute sécurité sous l'oeil de leurs parents et accompagnants.

Un souci environnemental

Soucieux de la pérennité de notre sport, le moto-club attache un grand intérêt à l'environnement et au développement durable (charte verte et différentes actions).

Des retombées économiques

La Grappe, c'est aussi de fortes retombées économiques pour le territoire (hébergement, restaurations, associations...). Ce sont aussi des retombées touristiques car de nombreux participants reviennent en vacances pour découvrir les paysages qu'ils ont traversés si brièvement sur leur moto.

Des valeurs affirmées

Enfin, la Grappe respecte l'égalité femme-homme. Cette année en particulier, la catégorie féminine a bénéficié des mêmes primes que la catégorie Nationale masculine.

Patricia Lafon-Gauthier

MC Grappe de Cyrano

Le podium 2023

Remise des trophées en présence des élus

Crédit photo AS Nival

BC



Un vent de jeunesse sur les Florales de Cadouin 2023

Ils s'appellent Clément, Maël, Clotilde, Lililou, Thomas et les autres. Ils se connaissent depuis la maternelle à l'école de Cadouin, certains débutent une carrière professionnelle locale, les autres préparent leur avenir dispersés vers les cités universitaires.

Mais ils ont en commun l'amour de leur village où ils aiment se retrouver. Résultat, les voici investis dans les animations du village via le **Comité des Fêtes**, dont Clément est le tout jeune Président, assisté de Maël Vice-Président, Thomas Secrétaire, Lililou Trésorière en binôme avec une adulte. Ils sont ainsi bien épaulés par quelques anciens qui transmettent leur expérience, et de nouveaux habitants qui rejoignent les rangs des bénévoles actifs. Merci à tous.

C'est donc cette **toute jeune équipe qui a organisé cette 29ème édition**, très réussie, des Florales 2023. Le beau temps était au rendez-vous, la beauté végétale ornaît les

vieilles pierres de la place, cadre idéal pour cette manifestation. Les amateurs sont repartis les bras chargés de fleurs, arbustes ou plants de légumes.

Un temps fort, le **défilé intergénérationnel** : fauteuils roulants fleuris pour les anciens de l'EHPAD et vélos fleuris pour les plus jeunes, conduits par Lila, l'éclaireuse en vélo fleuri (hors concours).

Un vrai moment de bonheur pour petits et grands qui ont reçu joyeusement leurs cadeaux.

Merci aux animatrices de l'EHPAD qui ne manquent jamais de faire participer les pensionnaires à la vie du village. Bravo aux petits qui ont défilé sur leurs vélos joliment décorés.

Merci à Camille d'avoir assuré le commentaire micro.

Bravo à nos jeunes organisateurs.

A l'année prochaine !

Michèle Fourteaux



Théo Chevalier, enfant de Cadouin

Pour une **première participation à la Grappe de Cyrano**, c'est sur sa moto de série FANTIC 250, que Théo, notre jeune cadunien, a accompli une belle performance. Classé 4ème en catégorie juniors derrière trois coureurs d'élite, puis 21ème des 620 participants au classement général. Bravo !

Comme ses parents, Théo a grandi à Cadouin, où il a également fréquenté l'école du village. Passionné de sport, c'est tout d'abord à VTT qu'il a parcouru tous les sentiers de la forêt Bessède, s'illustrant déjà dans cette discipline.

A tout juste 19 ans, outre cette belle course à moto, il a obtenu un Bac Pro mécanique/moto et prépare maintenant un BTS mécanique générale.

Bonne route Théo !

Michèle Fourteaux



M.A.R.P.A. de la Tour Pierre Chaussade

Ouverte en 1996, cette **Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées** est une petite **unité de vie non médicalisée**, qui permet aux seniors de vivre dans un **cadre de vie sécurisé et adapté** aux besoins quotidiens de chacun. Ils restent décideurs du choix des prestations offertes. C'est l'unique établissement de ce type en Dordogne !

Elle peut recevoir **23 résidents**, seuls ou en couple, et dispose de **19 logements** autonomes : 15 appartements de type T1 bis et de 4 de type T2.

Les résidents bénéficient d'un **système de téléassistance** pour contacter le personnel. La M.A.R.P.A. ne dispose pas d'un personnel soignant mais d'une **présence verte** (permanence 24h/24). Le résident fait le **choix de son médecin traitant**.

Elle dispose d'un **service collectif de restauration familiale et traditionnelle** effectuée sur place (petit-déjeuner, déjeuner et dîner). Des **animations ludiques, manuelles et culturelles** sont également proposées en son sein ou à l'extérieur.

Entourée d'espaces verts et fleuris, elle est **installée au calme, à 200 m du centre du bourg** et à proximité de divers commerces, de services administratifs publics, de services médicaux ou paramédicaux, de la gare et des lieux culturels (cinéma, bibliothèque...).

L'établissement est géré par le **CIAS** (*Centre Intercommunal d'Action Sociale*) de la CCBDP (*Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord*). Le personnel est composé de 4 agents polyvalents d'entretien et d'accompagnement et d'une responsable.

Elle représente une bonne alternative pour les personnes âgées peu dépendantes qui ne peuvent plus vivre à leur domicile. **Des appartements sont disponibles** actuellement. N'hésitez pas à contacter la responsable pour tout renseignement ou pour visiter la résidence.

Marianne Beyne

BC



M.A.R.P.A. de la Tour

M.A.R.P.A. de la Tour

Chemin de la Mer

24480 Le Buisson de Cadouin

05 53 22 96 61

marpa@ciasbdp.fr

www.marpa.fr

BC



Centre de Santé Sai

L'association Centre de Santé Saint-Vincent-de-Paul a été créée en 2002. Elle a pris la suite du centre de soins créé par la **Communauté des Filles de la Charité** (Sœurs Saint-Vincent de Paul), installée à Cadouin depuis la fin du XIXe siècle. Ses activités s'étendent au delà de notre commune.

Le Centre de Santé propose plusieurs services :

- **Le CSI** (*Centre de Soins Infirmiers*) avec des infirmiers DE qui dispensent des soins techniques et relationnels sur prescription médicale au centre et à domicile 7 jours/7.
- **Le SIIAD** (*Service de Soins Infirmiers à Domicile*) qui propose des soins à domicile par des aides-soignantes DE sur prescription médicale et dispose de 36 places per-

Bien vivre à l'E.H.P.A.D. de Cadouin

Ancien hospice situé au coeur du village médiéval de Cadouin, la Maison de Retraite est inaugurée en 1972 et transformée en *Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes* en 2001.

L'EHPAD dispose de **88 places**, avec des chambres simples ou doubles, qui peuvent être personnalisées par les résidents. Principalement originaires de Dordogne, ils sont accompagnés au quotidien par 71 personnes.

Au rez-de-chaussée se trouvent les espaces communs, le restaurant, la chapelle, le salon de coiffure, la bibliothèque, la salle kinésithérapie, le pôle de soins et un immense lieu de vie où sont organisées diverses animations.

Les activités manuelles, physiques, ludiques ou intellectuelles sont régulièrement proposées pour maintenir le lien social. Elles sont organisées par une **animatrice et le personnel, mais aussi par l'association «Lumière d'automne»**, qui apporte son soutien aux projets de l'établissement. Des sorties en minibus et des excursions sont également programmées.



Nouveau parc de l'E.H.P.A.D.

La restauration est réalisée sur place, en privilégiant les produits locaux et frais. C'est l'un des rares établissements à proposer du « manger mains » et « fait maison » midi et soir : les repas sont les mêmes pour tous, seule la texture est modifiée pour les personnes ayant des difficultés à tenir leurs couverts. Ce service de restauration bénéficie également à des personnes extérieures, via le **portage de repas**, et **aux enfants du Centre de loisirs** voisin.

Depuis avril, **le parc est désormais un véritable lieu de vie!** Inaccessible aux résidents à cause du dénivelé du terrain, il a été aménagé et sécurisé avec un **cheminement végétalisé adapté** et un **parcours d'éveil sensoriel**. Les résidents peuvent désormais se promener seuls ou accompagnés de leurs proches ou des personnels. **Un poulailler y est installé** pour le plus grand plaisir des résidents !

Cet aménagement a également une visée thérapeutique. Les résidents vont pouvoir suivre le développement de la nature tout au long des saisons en éveillant les sens. Des jardinières sont à disposition pour des ateliers autour des plantations selon les saisons. Plusieurs personnels, tous services confondus, suivent des **formations autour de l'idée d'un parc thérapeutique** pour mieux accompagner les résidents. Magnifique projet à suivre !

Marianne Beyne

E.H.P.A.D. de Cadouin

3 rue Saint Bernard
24480 Le Buisson de Cadouin
05 53 63 32 90

accueil@ehpad-cadouin.fr

nt-Vincent-de-Paul

sonnes âgées et 1 place personne handicapée.

- Le **HAD (Hospitalisation A Domicile)** en tant qu'antenne du HAD de la **Clinique Pasteur de Bergerac**, qui permet de bénéficier de soins hospitaliers à domicile 24h/24.

Au sein de l'équipe, une **infirmière DE spécialisée en plaies et cicatrisation** travaille en lien avec le Service Plaies et Cicatrisation du **Centre Hospitalier de Périgueux**; une valeur ajoutée pour les patients qui souffrent de plaies chroniques, diabétiques ou d'escarres par exemple.

Le centre accueille également plusieurs activités libérales : un **pédicure-podologue**, une **hypnothérapeute**, un **ostéopathe**, une praticienne en **énergie tra-**

ditionnelle chinoise et une psychopraticienne (certains interviennent également à domicile).

Il propose enfin des **permanences de Médiation en Santé** visant à améliorer l'accès aux droits à la prévention et aux soins des patients (sur rendez-vous).

Marianne Beyne

Centre de Santé Saint-Vincent-de-Paul

8 avenue de la Dordogne
24480 Le Buisson de Cadouin
05 53 22 03 84

centre.de.sante@laposte.net

La maison médicale voit l'avenir plus grand

Ancienne gendarmerie aujourd'hui propriété de la Commune, la Maison médicale accueille depuis 2017 plusieurs médecins libéraux : **un dentiste, un neuro-psychiatre et un médecin généraliste**. Cette dernière a également une compétence d'encadrement et accueille régulièrement de **jeunes internes en médecine**.

Le Conseil Municipal a voté en 2022 une enveloppe de travaux de 148 450 € HT pour la construction d'une extension de 61 m² à la surface existante de 230 m². Il s'agit de **créer 2 salles de consultations supplémentaires** dans le prolongement du pignon nord côté parking.

L'appel d'offres sera clôturé le 26 juin 2023. Nous avons la volonté de voir ce dossier aboutir rapidement. Ci-contre, un avant-goût au travers des derniers plans de ce projet.

Maison médicale Simone Veil

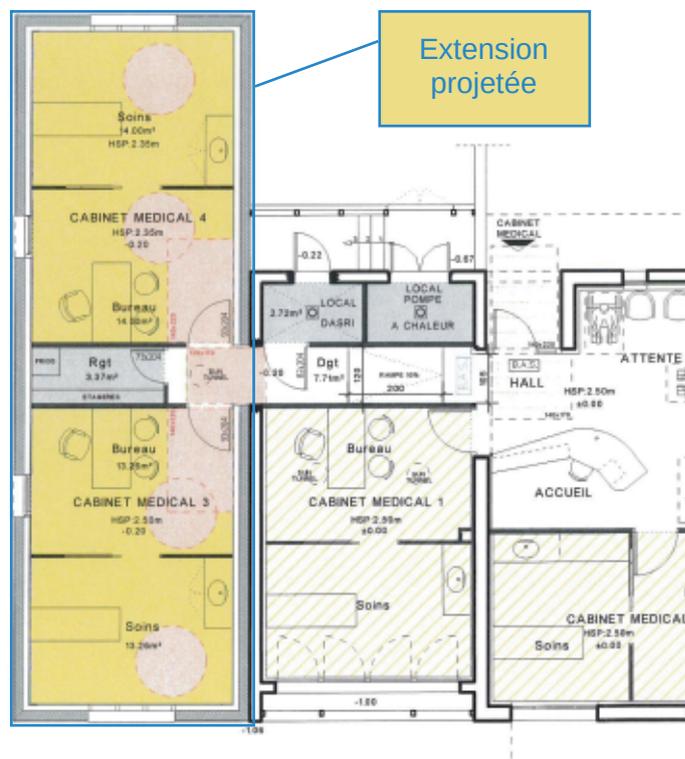
9, rue de l'Union

24480 Le Buisson de Cadouin

Neuropsychiatre - **05 53 22 57 31**

Médecin généraliste - **05 53 22 60 54**

Dentiste - **05 53 58 42 80**



Le Centre Social François Meulet

Le bâtiment, qui porte le nom d'un ancien maire du Buisson (de 1945 à 1960), est construit à la fin des années 50 pour accueillir des formations. Il accueille la mairie à partir de 1989 jusqu'à son déménagement dans le bâtiment voisin en 2021.

Le rez-de-chaussée est dorénavant partagé par plusieurs services sociaux et médicaux, dont ceux de la CCBDP (*Communauté des Communes Bastides Dordogne Périgord*).

► **Le CIAS** (*Centre Intercommunal d'Action Sociale*) apporte aide, assistance et accompagnement aux personnes, notamment les plus fragilisées, dans les tâches quotidiennes afin de maintenir l'autonomie à domicile et une aide aux familles en difficultés, en lien avec les associations solidaires. L'antenne du Buisson est ouverte le mardi de 8h30 à 12h30.

05 53 74 15 16 / ciasbdp@ciasbdp.fr

► **Le CIS** (*Centre Intercommunal de Santé*) des Bastides a ouvert en 2023 afin de répondre à aux enjeux d'accès aux soins et d'attractivité médicale sur le territoire intercommunal. L'antenne du Buisson dispose d'un médecin généraliste salarié.

05 53 57 83 39 / cisbdp-lbc@ccbdp.fr

► **L'Espace France Services** est un service gratuit pour vous guider dans vos démarches administratives au quotidien (impôts, emploi, Caf...). Une permanence est proposée au Buisson les 2ème et 4ème mardi et mercredi du mois l'après-midi (sauf

juillet et août) sur RDV.

05 53 73 56 22 / franceservices@ccbdp.fr

► Le **CMS** (*Centre Médico-Social*) est un service de proximité du Département, un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien, pour toutes les personnes rencontrant des difficultés personnelles ou familiales (assistante sociale, conseiller, éducateur, sage-femme, puéricultrice...). Au Buisson, des permanences sont proposées le mardi matin sur RDV.

05 53 02 04 90

► **La Mission Locale du Bergeracois** oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur vie professionnelle et sociale, ainsi que les personnes en recherche d'information sur la vie professionnelle. La permanence est présente au Buisson les 1er et 2ème mercredi du mois de 14h à 17h sur RDV.

05 53 58 25 27 / accueil@mlbergeracois.fr

► **Cassiopea**, une association dont l'objectif est d'apporter écoute et soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Elle propose un service de téléassistance ainsi qu'une plateforme d'écoute et de dialogue. Permanence au Buisson sur RDV.

05 53 53 54 54 / tele.assistance@cassiopea.fr

Le reste du rez-de-chaussée est occupé par l'agence du Crédit Agricole et l'étage par l'ACIP (*Association Culturelle Internationale du Périgord*).

Association L.O.G.I.S.



Association L.O.G.I.S.
21 rue de la République
24480 Le Buisson de Cadouin
06 71 84 93 26
associationlogis@gmail.com

LOGIS pour « *Lieu Ouvert et Groupé pour des Intervenants du Soin* » est installé dans les locaux anciennement cabinets des Docteurs Juzan et Levaslot.

Cette **association loi 1901** a été créée dans le but de permettre plusieurs professionnels libéraux de venir exercer en milieu rural dans les meilleures conditions et à prix coûtant. Son objectif est de **compléter et d'enrichir l'offre de soins déjà en place sur le village**. Elle a également vocation d'information et souhaite **mener des actions de sensibilisation et de prévention**. Une journée porte ouverte sera programmée en septembre.

Depuis avril, une **psychologue et un cabinet d'infirmiers** sont accueillis de manière permanente, dans des locaux dédiés. Des praticiens bien-être sont également présents ponctuellement, à la journée : **sophrologie, massages, reiki, naturopathie, réflexologie, éducation santé, E.F.T. (Emotional Freedom Technique)**...

Pleine de projets à venir, LOGIS agit notamment pour **solliciter la venue de professionnels spécifiques**, tels que médecin spécialiste, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, etc.

Cette initiative a pu voir le jour grâce aux nombreux dons et adhésions de particuliers. Une subvention municipale a été attribuée au titre de l'aide aux associations.

Marianne Beyne

Formation à l'usage du défibrillateur

Suite à la pose de **nouveaux défibrillateurs** sur la commune, une formation a été donnée mardi 28 février au Buisson, puis le 25 mars à Cadouin. Il s'agissait avant tout d'expliquer les **premiers gestes à réaliser** pour venir en aide à une victime. Et de voir dans quel cadre l'usage du défibrillateur devait jouer son rôle.

Pour l'occasion, **Christophe Hauw**, pompier volontaire, formateur premier secours et conseiller municipal, était accompagné d'**Emmanuel Garraud** de la société qui a fourni et posé les défibrillateurs.

Staying Alive est une application gratuite, disponible en 18 langues, qui cartographie près de 280 000 DAE partout dans le monde.

Les DAE (*Défibrillateur Automatique Externe*) sont disposés aux points suivants de notre territoire :

- ▶ Pôle d'Animation Culturelle
- ▶ Salle polyvalente
- ▶ Place du Général de Gaulle
- ▶ MARPA du Buisson
- ▶ EHPAD de Cadouin
- ▶ Cloître de Cadouin
- ▶ Abbaye de Cadouin
- ▶ Entreprise M+ Matériaux
- ▶ Entreprise Bert & You
- ▶ Centre de vacances de Fontenille
- ▶ Camping Domaine de Fromengal

Attention ! Certains d'entre-eux se trouvent sur des sites privés potentiellement non accessibles en dehors des heures d'ouvertures.



Formation au
Cinéma



Formation à Cadouin



La bibliothèque réaménagée



Le vendredi 10 mars nous vous annonçons la fermeture complète de la bibliothèque pour cause de **dangerosité de l'étage**. Cette fermeture était programmée du 14 mars au 25 avril pour permettre à notre bibliothécaire Florence Dufour d'organiser l'**accueil des lectrices et lecteurs uniquement au rez-de-chaussée**.

La tâche s'avérait de taille. Eh bien Florence Dufour a relevé le challenge et déjoué tous les pronostics car le vendredi 7 avril la bibliothèque réouvrait ses portes !!!

Grâce à un sérieux travail de désherbage (tri des livres inutiles), à une réflexion sur la réorganisation du rez-de-chaussée de la part de Florence, la bibliothèque est **de nouveau source de lectures et d'échanges**.

Merci à Florence pour cet investissement. Merci aussi pour la disponibilité des services techniques présents régulièrement ainsi qu'aux jeunes services civiques du cinéma, Océane et Léo.

« Lire c'est rêver les yeux ouverts » (Kerry Reichs)

Maryline Koegler
Adjointe à la Culture

Le Cinéma se projète en 2023!



Le Cinéma du Buisson retrouve une fréquentation presque habituelle, avec une augmentation de ses spectateurs de 50% comparé à 2022.

Et l'année est prometteuse avec de belles sorties annoncées.

Résidence d'artistes

La **Compagnie Cum Jubilo** était en résidence de création à Cadouin du lundi 29 mai au vendredi 9 juin inclus. Elle est composée de 3 chanteuses, 1 harpiste, 2 chanteurs et un metteur en scène.

Elle propose une **création sur les légendes de Saint Nicolas**.

L'organisation était assurée par l'association les **Amis de Cadouin**, l'**Auberge de jeunesse de Cadouin**, où les artistes ont résidé, et la Municipalité du Buisson de Cadouin.

Elle a proposé des moments de **médiation culturelle** avec l'école du Buisson de Cadouin, l'Ehpad et le Centre de loisirs de Cadouin ainsi que des moments d'échange et de convivialité avec les habitants du Buisson de Cadouin.

Le **concert de restitution** de cette résidence a eu lieu le vendredi 9 juin à 20h30 dans l'église de Cadouin.

Maryline Koegler
Adjointe à la Culture

Composteurs collectifs



Une **opération de dératisation** a dû être effectuée dans le secteur de la gare.

Pour l'hygiène et le respect des utilisateurs comme du voisinage, merci de respecter strictement les **consignes** !

- ▶ Jeter uniquement les **biodéchets** indiqués.
- ▶ Recouvrir les déchets déposés avec le **broyat**.
- ▶ Contacter la mairie si vous rencontrez des difficultés.

A partir de 2024, les biodéchets ne seront plus acceptés dans les ordures ménagères. Ils devront faire l'objet d'un compostage, qu'il soit individuel ou collectif. Le compostage est une solution simple pour réduire nos déchets !

Marianne Beyne
Déléguée au SMD3

Une borne de récupération des textiles installée !

Vêtements trop petits, démodés, usagés... **Ne les jetez pas à la poubelle !** Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire...

Depuis avril, une **borne de récupération des textiles** est à votre disposition sur la place de l'église au Buisson. Vous pouvez y déposer impérativement **en sacs** (de préférence recyclables et maximum 5 kg) les objets en tissus et maroquinerie **en état ou usagés mais propres** (les vêtements souillés ou humides ne peuvent être valorisés) :

- ▶ **Vêtements** (coton, laine, polyester,...)
- ▶ **Linge de maison** (draps, rideaux, couvertures, édredons, oreillers en plumes,...)
- ▶ **Chaussures** (en état correct, pensez à les relier par paires, chaussure un seul pied acceptée)
- ▶ **Accessoires** (sacs à main, foulards, cartables, jouets pour enfants,...)

Cette borne est collectée le vendredi par **l'association La Tresse**, qui oeuvre dans les champs de la solidarité, par la création d'emploi, et la préservation de l'environnement, par l'activité de recyclage. Elle collecte et trie sur une partie de la Dordogne les bornes implantées par **Le Relais Gironde**.

La Tresse comprend une équipe de 46 salariés (38 emplois insertion et 8 permanents) et collecte **environ 3000 tonnes de textiles par an** auprès des associations, des déchèteries et des bornes. Ils sont triés dans son usine située aux Lèches, près de Mussidan.

Les textiles sont valorisés à 97 %. Une minorité utilisable en l'état est revendue à bas prix ; la majorité est exportée pour être réemployée en l'état (49 %), recyclée pour la fabrication de matières (isolant par exemple) ou utilisée en chiffons pour l'industrie (47 %).

Après l'installation de 3 composteurs collectifs sur la commune, cette démarche s'inscrit dans **le souhait de la municipalité d'accompagner les habitants dans la réduction de leurs déchets**.

Un **projet de collecte de bouchons et petits objets polluants** (piles, ampoules...) est en cours, en lien avec l'école primaire.

Marianne Beyne

Conseillère Municipale déléguée au SMD3



Nouvelle borne textile sur le parking de l'école

Réglementation préfectorale

**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !

De mars
A octobre ▶ INTERDICTION TOTALE !

De novembre
A février ▶ Dérogation sur déclaration en mairie

En cas d'infraction ▶ Amende de 450 €.
Usager du SMD3 ▶ 26 passages en déchetterie
inclus dans le forfait particulier.



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE

FLASH INFOS



Cathyka / Catherine Alcaraz

Atelier d'expression de soi

Utiliser l'art comme moyen d'expression avec des techniques comme le dessin, la peinture, les collages, l'écriture, les couleurs... Catherine est artiste peintre et plasticienne, bien connue dans le village pour avoir notamment décoré de nombreuses vitrines commerçantes. Elle accompagne désormais des séances d'expression de soi dans une ambiance d'atelier d'artiste.

Ces ateliers ont pour objectif le bien-être, ressentir de la légèreté en déposant son mal-être, permettre une mise à distance des problèmes, prendre conscience de son vécu, débloquer certaines croyances mais

aussi prendre du plaisir à exprimer ses joies, ses envies, ses idées...

« Grâce à ce jeu artistique, on peut obtenir une meilleure connaissance de soi et réveiller sa créativité, vivre un moment avec soi dans l'ici et maintenant, être qui l'on est, tout cela dans la bienveillance et sans jugement ».

Mestreguiral Le Buisson de Cadouin
06 74 77 03 83
cathyka24@gmail.com



Le Coin des Choses

Brocante & décoration



Depuis 1994, Danièle et Pierrot ont donné une nouvelle vie à l'ancienne boucherie du village de Cadouin située place de l'Abbaye. Pendant 20 ans, ils ont organisé des brocantes attirant un public important. Ils se sont toujours investis dans la vie du village.

Issue du monde de la décoration, de la peinture et de l'artisanat d'art, Danièle propose toute l'année des produits de décoration très variés. Elle sait créer un climat chaleureux grâce à la jolie façon qu'elle a d'agencer sa boutique. Depuis toutes ces années, elle a une clientèle locale fidèle mais aussi des clients venant d'autres régions, voire de l'étranger.

Danièle vous attend au Coin des Choses tous les jours de la semaine en période estivale et même souvent hors saison. Merci à elle.

3, Place de l'Abbaye, Cadouin

05 53 63 41 35

Hong Hyvert

Massage chinois

Hong est en France depuis 7 ans et propose désormais des massages chinois au Buisson, tout en poursuivant cette activité dans le salon Tuina Taizi à Bordeaux. Elle est originaire de Chongqing, grande ville chinoise proche du Tibet, où elle était rédactrice dans un journal.

Véritable art de vivre dans ce pays, le massage chinois fait partie de la médecine traditionnelle chinoise, vieille de plusieurs millénaires et divisée en 5 parties : la phytothérapie, l'acupuncture, les ventouses, la moxibustion et le massage.

Plus de 20 techniques peuvent masser en profondeur pour détendre les muscles, accélérer la circulation sanguine, draguer les méridiens d'énergie, soulager la fatigue, stimuler l'esprit, réguler les fonctions du corps, améliorer l'immunité, équilibrer le yin et le yang et prévenir les maladies.

Hong souhaite apporter ainsi aux gens santé, confort et bonheur et se réjouit d'avoir déjà fidélisé des personnes de tous âges !

Le Raysse - route de Cadouin
Le Buisson de Cadouin
06 83 03 76 80





Graines de soi

Massage, Réflexologie, Sophrologie

Après 20 ans sur l'île d'Oléron, Sophie Le Meut s'est installée au Buisson de Cadouin, où elle est souvent venue en vacances auparavant.

Elle a ouvert en avril un cabinet bien-être où elle propose des soins en réflexologie et des massages détente, après avoir suivi plusieurs formations, notamment en Inde pour le massage ayurvédique.

Sophrologue certifiée (membre de la Chambre Syndicale de la Sophrologie), elle propose également un accompagnement individuel face aux soucis de stress, angoisses, dépendances, insomnies et bien d'autres choses ! Elle organise aussi des séances de sophrologie en petits groupes avec des thématiques au fil des saisons et des besoins ressentis.

Sophie aime rencontrer les gens et prendre soin d'eux, leur apporter un moment de détente et de bien-être, dans le partage, le respect de chacun et la bienveillance.

19 rue de Traux, Le Buisson de Cadouin

07 71 78 81 87

grainesdesoi@yahoo.com



Réouverture du Pôle d'Animation Culturelle après travaux

Le 26 avril, le PAC a réouvert ses portes aux organisateurs d'évènements. Ce n'est rien de moins que la Grappe de Cyrano qui a eu le privilège de prendre possession de ce lieu en premier.

Pour rappel, la Municipalité du Buisson de Cadouin avait voté, à contrecœur, la **fermeture hivernale du PAC** suite aux impressionnantes **augmentations de l'énergie** annoncées fin 2022. La décision n'a pas été facile à prendre. Elle nous a été imposée par les circonstances.

Fermer la salle a permis de faire des économies, c'est certain. Mais afin de « rentabiliser » réellement cette suspension d'activités, **des travaux ont été engagés afin d'offrir un lieu remis « presque » à neuf.**

En bref, le PAC a subi de nombreux travaux parmi lesquels :

- ▶ Des travaux de peinture et de plomberie
- ▶ Nettoyage des sols, du parquet, de la cuisine, des fenêtres
- ▶ Démontage et remontage complet de la scène
- ▶ Remise en ordre de la partie technique
- ▶ Remise en état des portes et fenêtres
- ▶ Marquage d'une place handicapée sur le parking
- ▶ Pose d'un DAE (Défibrillateur)

Une commission de sécurité est passée vérifier la conformité du lieu.

Le **Pôle d'Animation Culturelle fête ses 10 ans** cette année ! Au fil des années, les associations se sont appropriées ce lieu. Grâce aux travaux effectués cet hiver par les agents techniques et les entreprises mandatées, nous espérons que ce lieu aura encore de belles manifestations à accueillir !

Jean-Michel Leclercq

Retrouvez cet article en version intégrale sur le site Internet municipal.



Jeanne Vigier - La résistante

La plupart des gens regardent le sol en marchant. On rate ainsi de beaux ciels, de beaux arbres et de jolis détails sur les maisons. Parmi ceux-là, il y a une plaque en marbre au-dessus d'une porte au 28 rue de la République au Buisson sur laquelle on peut lire en lettres dorées « **Ici a vécu J. Vigier, grande figure de la résistance en Dordogne** ».

Curieuse, j'ai découvert qu'il s'agit d'une femme se prénommant Jeanne, née le 11 mai 1901 au Buisson et morte le 7 décembre 1991. C'était une personnalité politique, résistante, militante communiste et syndicaliste française. Elle a été Conseillère Municipale au Buisson, Sénatrice de la Dordogne et grand-tante dévouée.

Son nom de jeune fille est Meyssonnier; ses parents, Jean-Pierre Meyssonnier et Marie Blanchet, étaient des cultivateurs au Buisson. Elle devient orpheline de père pendant la Première Guerre mondiale. Cet événement l'a probablement dirigée vers la résistance pendant la deuxième guerre. Son premier mari s'appelait **Clair Laval** et, après une vie commune de 4 ans, elle divorce et se remarie avec **Alphonse Vigier**, dont elle divorce aussi, mais en gardant son nom. Elle n'a jamais eu d'enfants.

Militante communiste dès les années 30, elle est secrétaire de la cellule locale. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle poursuit son action communiste. En 1943, tout en menant des actes de résistance, elle reprend les relations avec **Lucien Dutard** après son exclusion et assurera son retour au Parti. Militante des comités de défense et d'action paysanne, elle crée avec Mr Dutard le journal « La voix de Jacquou » et devient une syndicaliste active de la CGA (*Confédération Générale de l'Agriculture*).

Élue Conseillère Municipale du Buisson au printemps 1945, elle se porte candidate sur les listes d'Union républicaine et résistante à la deuxième Assemblée Nationale Constituante, puis aux élections législatives de 1946. Elle est ensuite Sénatrice de la Dordogne de 1946 à 1948, puis candidate aux élections législatives et aux sénatoriales de 1951.

Pour en savoir plus sur sa vie après la guerre et sa vie politique jusqu'à sa mort, je me suis donc invitée pour l'apéritif à la ferme de **son petit-neveu: Didier Berbedes**. Jeanne était la sœur de son grand-père maternel. Didier conserve de chaleureux souvenirs d'elle. Jeune écolier, il allait manger tous les midis chez elle au numéro 28 en face de l'école. Jeanne n'était pas une grande cuisinière, mais elle prenait bien soin de son petit-neveu. « *Elle était comme une deuxième mère pour moi* ».

Pendant la guerre, sa grand-tante faisait partie du « groupe Soleil », un grand réseau de résistants de la région. **Jeanne a caché plusieurs résistants importants à la ferme de Caumon** et portait des messages. En tenue de travail, avec la pioche et la

fourche accrochée à son vélo, elle faisait semblant d'aller travailler dans les champs. Mais en réalité, elle distribuait des messages entre résistants, les lettres cachées dans le guidon de son vélo. Elle naviguait sur les routes vers la forêt Barrade, entre Périgueux et Bars et puis vers Montignac.

Didier m'a raconté qu'une fois, elle était **en mission avec d'autres résistants**, tous à vélo, quand ils sont tombés sur un peloton d'Allemands. Jeanne a pu se cacher entre les vignes, mais a été témoin de la fusillade de ses camarades. La guerre s'est terminée juste à temps, car elle figurait alors sur la liste de la Gestapo.

Après la guerre, Jeanne a vécu avec **Mr Martigne**, un marchand ambulant du Buisson qui galopait la campagne, en porte à porte, avec des vêtements, torchons, draps, etc. Jeanne l'aida à vendre ses marchandises pendant des années. Après le décès de son compagnon, elle montait tous les jours la côte de Caumon à vélo, accompagnée de son petit chien blanc, pour venir manger les repas du midi et du soir et aider à la ferme.

Josiane et Didier se rappellent bien que la grand-tante était très vaillante; au sarclage elle marchait toujours devant, malgré son âge avancé. Les dernières années de sa vie, elle s'est installée définitivement à la ferme familiale. Jeanne gardait la fille des Berbedes pendant qu'eux travaillaient dans les champs, et s'occupait des poules et du jardin. Les événements vécus pendant la guerre ont durci son caractère, mais elle est restée une femme gentille, très costaute et bosseuse... Jeanne triait encore le tabac la veille de son décès! **Elle s'est éteinte comme une bougie pendant la nuit, de vieillesse, à l'âge de 90 ans.**

Petite fille de grands-parents et d'arrière-grands-parents résistants, j'ai beaucoup de respect et d'admiration pour ceux qui se révoltent contre l'installation forcée d'une idéologie qui touche aux valeurs de vie, à la vie humaine et à la liberté.

C'est grâce aux résistants que nous connaissons la liberté et la paix. Ils et elles méritent tous une plaque avec leur nom en lettres dorées.

Danielle van Duijn

Conseillère Municipale



Lucien Dutard - Jeanne Vigier - André Heynard

Le mot de l'opposition

Mi-mandat.....Peut mieux faire !

Nous arrivons à mi-mandat de l'équipe municipale élue le 16 mars 2020 en pleine crise sanitaire. Nous ne souhaitons pas distribuer les bons et mauvais points. Cependant essayons de dresser un bilan circonstancié au regard du projet porté en 2020. Le retard consécutif à la pandémie est à prendre en compte.

Le programme initial de la liste « Unis pour l'Avenir du Buisson de Cadouin » se structurait autour de 4 thématiques : Vivre ensemble, Environnement, Dynamisme économique, Culture jeunesse association.

Sur le Vivre ensemble et pour pallier l'incurie de l'Etat relatif aux déserts médicaux, nous saluons l'extension prochaine de la maison médicale et le soutien à l'offre médicale. En matière d'environnement l'effort poursuivi pour l'approvisionnement de la cantine scolaire en bio ou production locale est à souligner. Sur la jeunesse et la culture rien de nouveau.

La municipalité actuelle se proposait de développer la participation à la vie locale par des commissions citoyennes, mais peine à ouvrir le champ de la participation et de la communication.

Quelques exemples :

- La déconvenue concernant la commission consultative de Paleyrac souhaitée par les habitants mais qui a périclité faute d'une co-élaboration suffisante.
- La municipalité a bien présenté aux riverains le projet de logements sociaux «Chemin de la

mer » mais n'a pas jugé utile de les associer en amont alors qu'il s'agit d'un sujet sensible.

- Le plan d'économie d'énergie de l'éclairage public est en cours, malheureusement aucune initiative n'a été prise pour valoriser cette démarche... dommage !

Alors que nombre de compétences sont transférées aux Communautés de Communes, nous pensons que le rôle des équipes municipales réside autant dans la gestion que dans l'animation de la vie citoyenne.

Nous regrettons également la frilosité municipale en matière d'investissements. La santé financière de la commune est saine malgré les baisses des dotations de l'Etat. En matière de rénovation énergétique par exemple nous avons suggéré de revoir l'isolation et d'équiper en solaire la nouvelle mairie ce qui n'a pas été fait. L'inflation et la raréfaction des approvisionnements risquent de reporter ce plan à bien plus tard.

L'opération de revitalisation de territoire (ORT) pour redynamiser le centre bourg aura été actionnée avec un an de retard alors que des commerces restent fermés et d'autres « pas de portes » fragilisés par la mise en vente des immeubles.

Beaucoup reste à faire d'ici la fin du mandat mais nous souhaitons que ce soit avec une volonté de faire participer beaucoup plus les Buissonnais et les Buissonnaises aux décisions concernant leur village.

Nathalie VERDIER et Jean ZELLNER



Rappel à la loi: Le stationnement sur les trottoirs

L'article 417-11, I.8.a du code de la route stipule clairement que le **stationnement sur les trottoirs est considéré comme très gênant**.

Lorsque vous vous gardez à ces endroits, vous contraignez les piétons à emprunter la chaussée, ce qui est très risqué pour eux. Près de l'école, **les enfants qui se rendent à l'arrêt de bus ou en reviennent** (en période hivernale il fait encore nuit) sont peu visibles. **Les personnes à mobilité réduite peuvent même se retrouver bloquées** par un véhicule occupant leur espace.

Pour pouvoir stationner sur un trottoir, **un emplacement doit être visualisé par un marquage adapté**, tout en laissant un passage d'1,40 m minimum pour la circulation des piétons.

Pour les besoins professionnels, une demande d'arrêté doit être faite en mairie afin d'occuper l'espace public.

Le stationnement très gênant est punissable par une **amende de quatrième classe**, dont le montant s'élève à 135€.



Photos prises au Buisson de Cadouin sur la période 2022-2023.





2ème édition de notre **Pique-Nique Républicain** du 14 juillet sur la plage de Vicq cet été !

L'apéritif, offert par la **Municipalité**, sera animé d'un concert de **musique brésilienne** du groupe périgourdin « **Fos'Forro** » en trio.

A la tombée de la nuit, c'est la compagnie « **Il était une flamme** » qui nous enchantera avec le **spectacle de feu « Cernunnos**», le **mythe du dieu Cerf**, l'histoire d'un Dieu celtique qui contrôle les cycles de la nature et des saisons.

Effets pyrotechniques, décors et chorégraphies pour émerveiller petits et grands !

18

JUI

Cinéma de plein-air

Le Buisson - Plage de Vic

14

AOU

Cinéma de plein-air

Cadouin



**Cluedo nocturne,
"CADOUIN, son abbaye,
ses moines, son trésor..."**

Tous les mercredis
du 19 Juillet au 23 août
RDV à 21h, départ à 21h30

Place de l'Abbaye
+33 9 85 00 07 13

Plus d'informations sur
les animations touristiques :
www.pays-bergerac-tourisme.com



JUIN

- 10 JUN** Concert piano - Arcades
Cinéma
- 10 JUN** Paleyrac' Cordes - Comité des fêtes de Paleyrac
Paleyrac
- 10 JUN** Tournoi de rugby - Stade Buissonnais
Stade de Vic
- 17 JUN** Thé-lecture - Bibliothèque
Bibliothèque du Buisson
- 17 JUN** Salon du bien-être
Commerçants et Artisans Réunis
Pôle d'Animation Culturelle
- 18 JUN**
- 20 JUN** Dictées buissonnières - Bibliothèque
Bibliothèque du Buisson
- 22 JUN** Projection surprise fin de saison - UNIPOP
Cinéma
- 23 JUN**
- 24 JUN** Festival des Rencontres du Réel
L'Oeil Lucide
Cadouin
- 25 JUN**
- 24 JUN** Concert quatuor à cordes - Arcades
Pôle d'Animation Culturelle
- 29 JUN** Concert quatuor à cordes - Arcades
Pôle d'Animation Culturelle
- 30 JUN** Les rencontres du Réel #11 - L'Oeil Lucide
La Salvetat de Cadouin
- 30 JUN** Kermesse paroissiale
Salle Jeanne d'Arc
- 1 JUI**

JUILLET

- 9 JUI** Vide-grenier et brocante - Foyer Rural de Cadouin
Cadouin
- 11 JUI** Collecte de sang - EFS
Pôle d'Animation Culturelle
- 16 JUI** Concert Masterfunk - Domaine de Fromengal
Camping de Fromengal
- 23 JUI** Concert Home Made - Domaine de Fromengal
Camping de Fromengal
- 25 JUI** Balades Cultures et Nature - BIT de Cadouin
Halle de Cadouin
- 30 JUI** Concert Les Voisins de Palier
Camping de Fromengal
- 30 JUI** Concours de pêche - Bambou Buissonnais
Étang de Cadouin "Le Chabrol"

Marchés nocturnes

JEUDI du 6 JUILLET au 24 AOUT
Cadouin



VENDREDI du 7 JUILLET au 25 AOUT
Le Buisson



AOÛT

- 3 AOU** Estivalivre - Bibliothèque du Buisson
Place du Général de Gaulle
- 5 AOU** Repas - Comité Jumelage Québec
Paleyrac
- 6 AOU** Concert Masterfunk - Domaine de Fromengal
Camping de Fromengal
- 15 AOU** Concours de pétanque - Comité des fêtes de Paleyrac
Paleyrac
- 17 AOU** Concert et Harmonie
Abbaye de Cadouin

SEPTEMBRE

- 3 SEP** Repas annuel - Société de chasse du Buisson
Pôle d'Animation Culturelle
- 9 SEP** Forum des associations
Place du Général de Gaulle
- 16 SEP** Festival des Enfantillages
Cadouin
- 17 SEP** Vide-grenier - Amicale Laïque
Place du Général de Gaulle
- 24 SEP** Concert Trio avec piano - Arcades
Pôle d'Animation Culturelle
- 30 SEP** Concert autour de l'orgue - Foyer Rural de Cadouin
Eglise de Cadouin



Naissances

BOCQUILLON CRETIN Lucio
 BROUQUI Benjamin
 PEYRAT Tilio
 BEFFARA Adrian
 BOISSERIE Capucine

Décès

FORNERO Serge
 PERARO Yvette
 BROWN Alexandra
 DIJOLS Sophie
 SCHLUB Brigitte
 GARRIGUE Yvonne
 VOTIAKOFF Jacqueline
 LACOMBE Ida
 BORRIONE Sylvie
 ANNEDE Lucette
 GUIBLIN André
 MECHAUSIER Pierre
 RAYMOND Yvette
 GAGNOU Jacques

Mariage

Mme BOUSSARD - DELL'OSTO Christelle et Mr BOUYSSOU Cédric
 Mme KERBOURC'H Isaure et Mr BOSSIS Romain

RGPD vs Etat-civil

A l'occasion de la publication du bulletin municipal, certains évènements majeurs du registre de l'état civil sont publiés : naissances, mariages, décès.

Dans les communes rurales, **ces informations offrent un lien très important**, en particulier pour les anciens. Ils peuvent y trouver la naissance d'un petit-enfant, la disparition d'un vieil ami, et bien d'autres. Nous sommes conscients que cette information est chère à leurs yeux.

Cependant, depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), **la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux** pour autoriser la publication de ces évènements sur le bulletin municipal.

C'est pourquoi, **à partir du prochain numéro**, le bulletin municipal n'affichera plus que **les informations d'état-civil qui auront été explicitement autorisées**, dans le respect de cette réglementation.

Jean-Michel Leclercq

Délégué à la Communication et au Numérique

Lutte contre les incendies de forêt

Monsieur le Préfet, le Président du Département et l'autorité responsable des pompiers ont présenté le **Plan de lutte contre les incendies de forêt 2023**.

L'an dernier, la Dordogne a été confrontée à de très nombreux feux de forêts : 463 feux ont été dénombrés pour une surface brûlée de 424 ha.

Dans le but d'**anticiper de nouveaux feux de forêts** cette année, le département, via notamment le SDIS24, a renforcé tout son arsenal :

- ▶ Création d'une « **météo des forêts** » composée de 5 niveaux de vigilance.
- ▶ Une **surveillance aérienne** et des **patrouilles de surveillances** vont être effectuées.
- ▶ Les **effectifs de pompiers professionnels et de camions citernes** vont être renforcés.
- ▶ **Deux conventions ont été signées** : l'une relative à la mise en place de la cellule de recherche des causes et circonstances d'incendie et l'autre pour la mise à disposition de matériels forestiers avec la coopérative ALLIANCE Forêts Bois.

Michèle Fourteaux

Déléguée à la Population et à la Sécurité



Prévention canicule

En période de chaleur, ne restez pas seul(e) !

De juin à août, CASSIOPEA Téléassistance propose son service gratuitement aux personnes fragiles et isolées non équipées.

05 53 53 54 54 / tele.assistance@cassiopea.fr